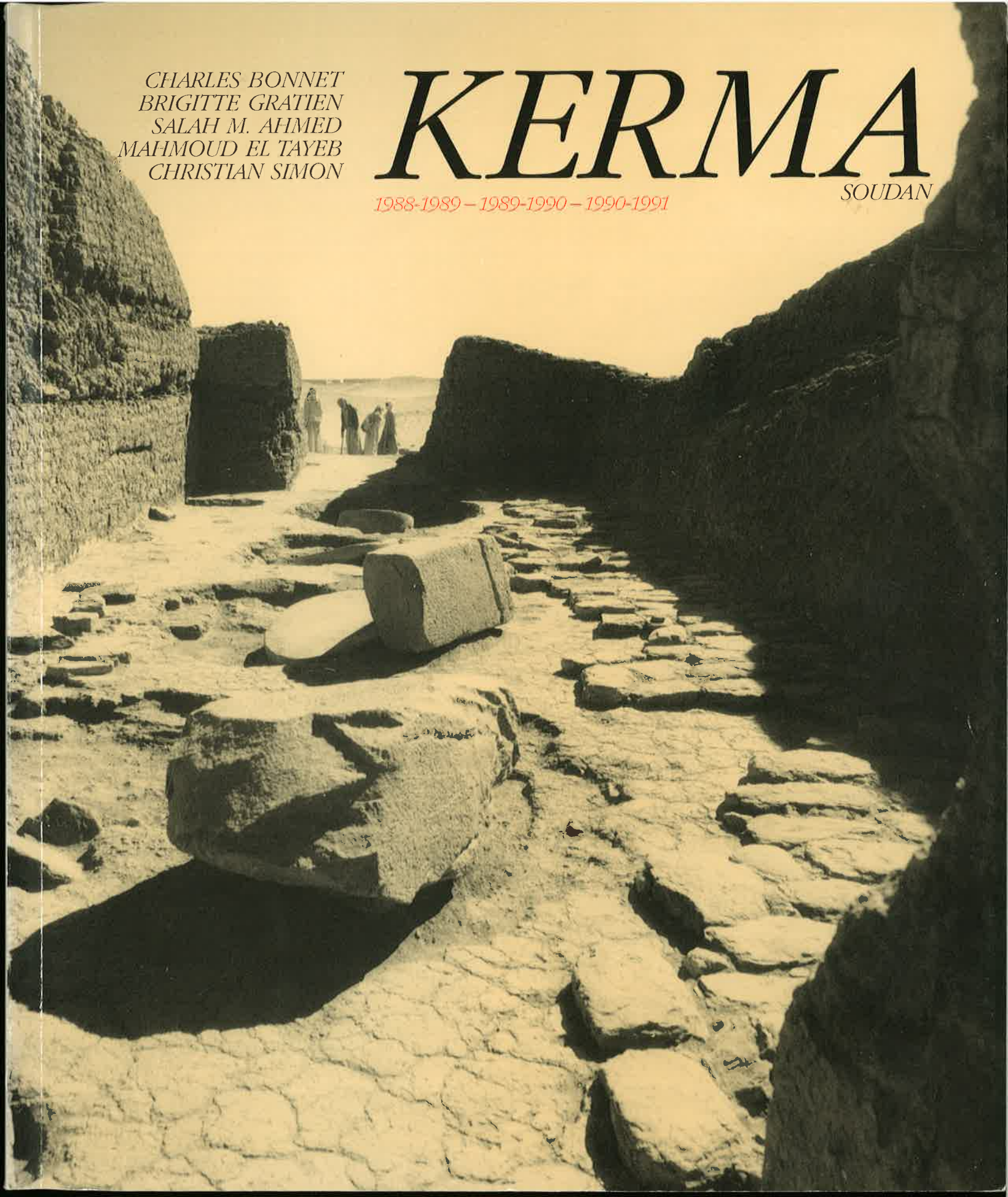


CHARLES BONNET
BRIGITTE GRATIEN
SALAH M. AHMED
MAHMOUD EL TAYEB
CHRISTIAN SIMON

KERMA

SOUDAN

1988-1989 - 1989-1990 - 1990-1991



Une tombe méroïtique du cimetière de la ville antique

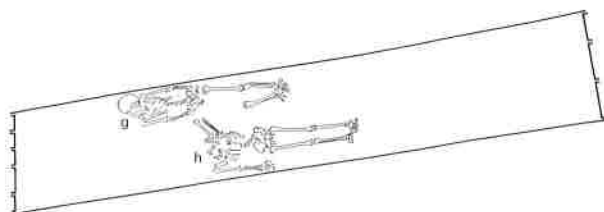
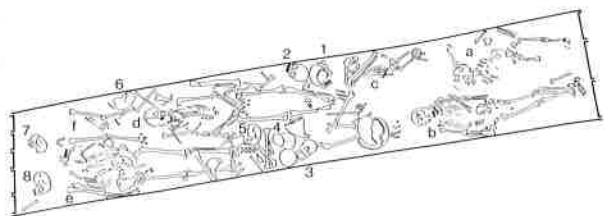
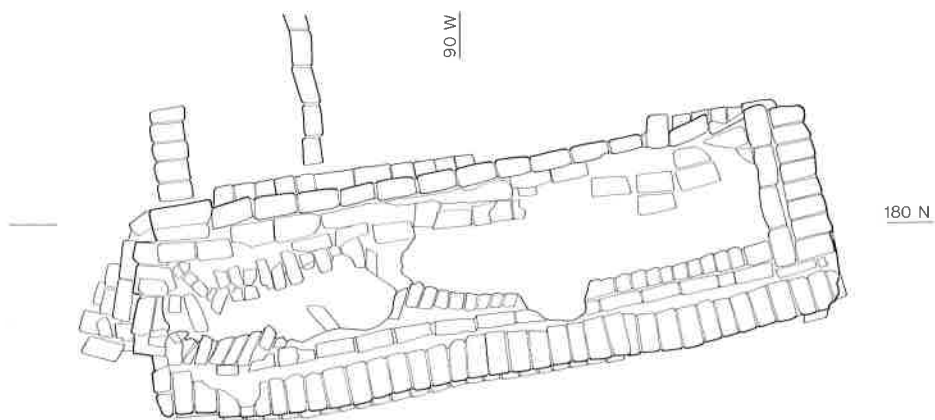
Par Charles BONNET et Mahmoud EL TAYEB MAHMOUD

Plus de mille ans après la fin de la civilisation Kerma, la population méroïtique occupe encore le champ de ruines que constitue la ville antique éponyme. Dans une ancienne chapelle de la deffufa, quelques tessons du 1^{er} siècle témoignent de cette présence, qui peut sans

doute s'expliquer par l'aura émanant de l'imposant monument religieux, en dépit de sa longue désaffectation. A l'ouest et au nord de ce dernier, une immense nécropole va se développer, regroupant des sépultures du Nouvel Empire et des époques postérieures.



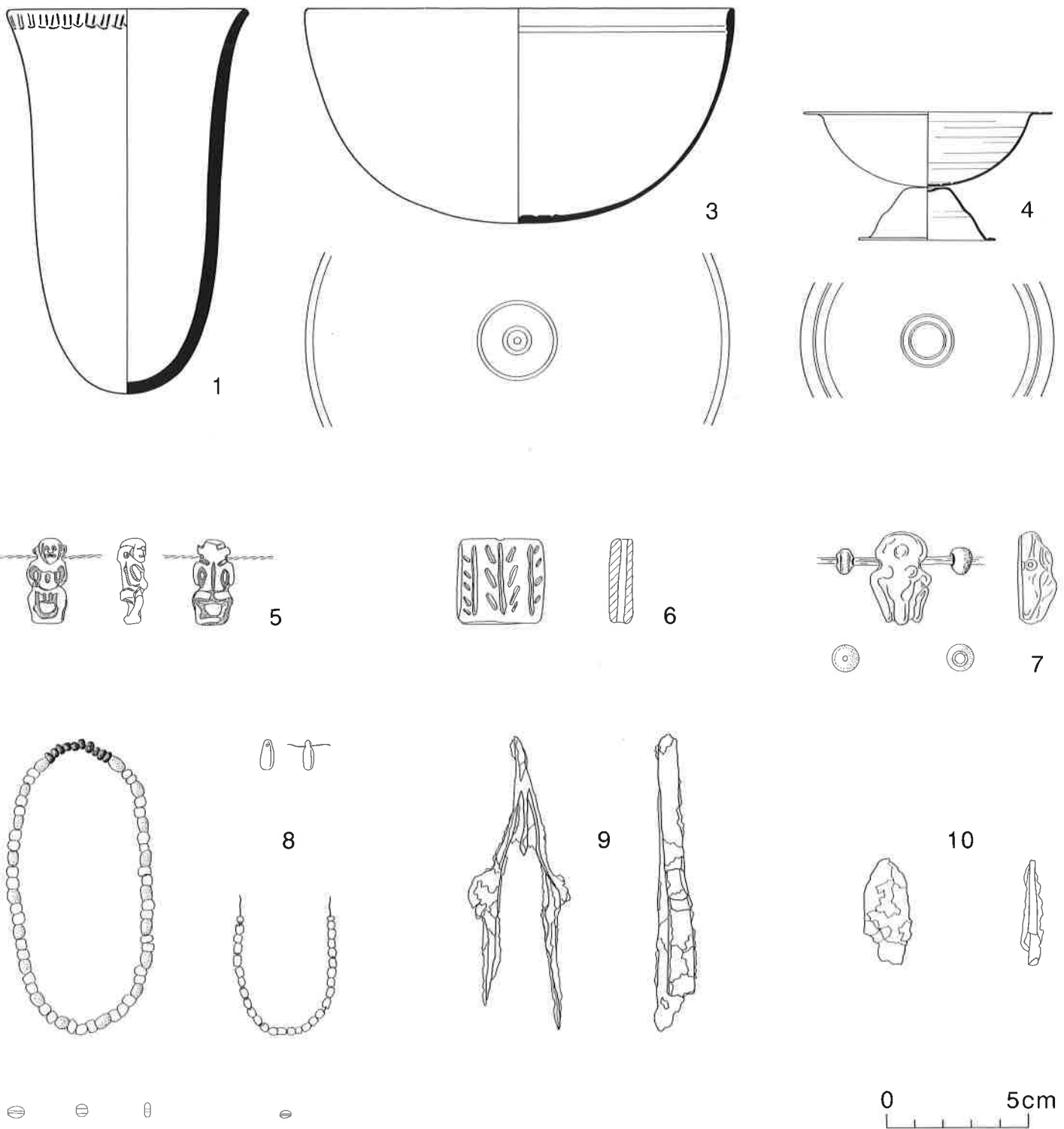
1. La tombe 91 d'époque méroïtique (photo D. Berti).



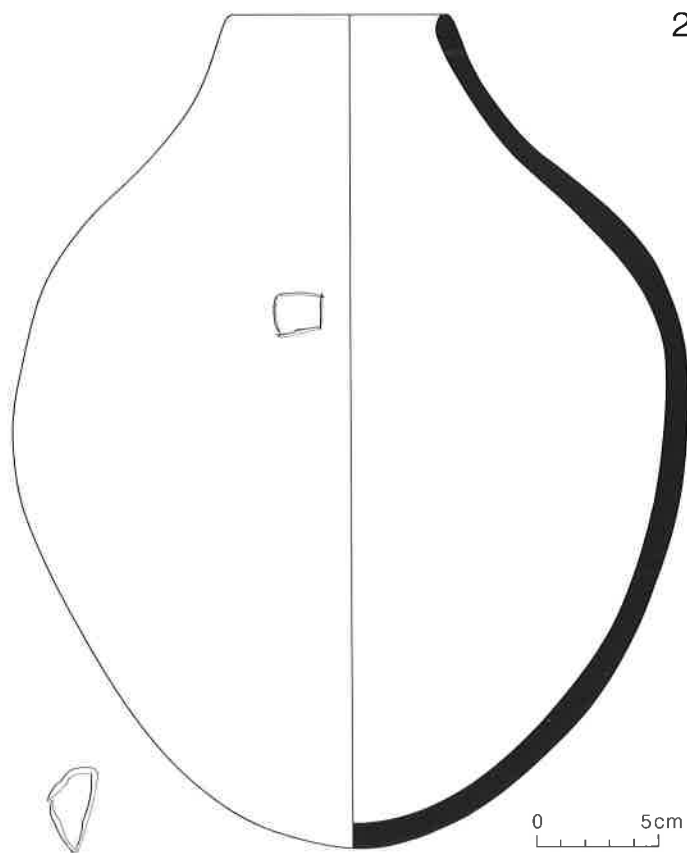
0 1 2m



2. Plans de la tombe 91 (dessins Mahmoud El Tayeb Mahmoud, A. Peillex).



3. Matériel de la tombe 91 (dessins B. Privati, A. Peillex).



4. Jarre de la tombe 91 (dessins B. Privati, A. Peillex).

Durant la période méroïtique classique, les inhumations se multiplient et des caveaux funéraires surmontés de pyramides en brique crue font leur apparition. Si la forte érosion en a souvent fait disparaître les fondations, les vestiges en place laissent constater que plusieurs petits groupes de tombes et de pyramides avaient été aménagés sur l'emplacement de la ville antique¹.

La tombe 91 appartient à l'un de ces ensembles ; elle semble avoir été installée à côté d'un caveau existant et pourrait, comme nous l'avons observé ailleurs, être une tombe secondaire adossée à la structure funéraire principale. Les deux pyramides auraient été érigées l'une à côté de l'autre, à moins que les deux caveaux n'aient été recouverts par la même superstructure. Malheureusement, rien n'a subsisté au-dessus du niveau du sol.

2 Le caractère exceptionnel de la tombe 91 réside dans ses dimensions — 6 m par 1,80 m —, qui en font la plus grande chambre sépulcrale retrouvée à Kerma, vraisemblablement conçue dès l'origine pour de multiples inhumations (fig. 1).

L'entrée, placée à l'ouest, donnait accès au caveau couvert d'une voûte nubienne en brique crue. L'espace intérieur, plutôt étroit (environ 0,90 m) était très allongé (5 m). La faible hauteur du caveau (0,70 m) n'a pas facilité l'introduction des sujets et certains d'entre eux ont dû être poussés vers le fond ou sur les côtés (fig. 2).

La voûte, partiellement effondrée, avait subi récemment des dégradations, sans doute occasionnées par des animaux et des chercheurs de trésors. Toutefois, la pauvreté du mobilier semble avoir modéré les pillards, car plusieurs squelettes étaient encore plus ou moins en connexion anatomique. Ch. Simon a dénombré 13 sujets, à savoir 7 enfants, 1 adolescent et 5 adultes (cf. *infra*).

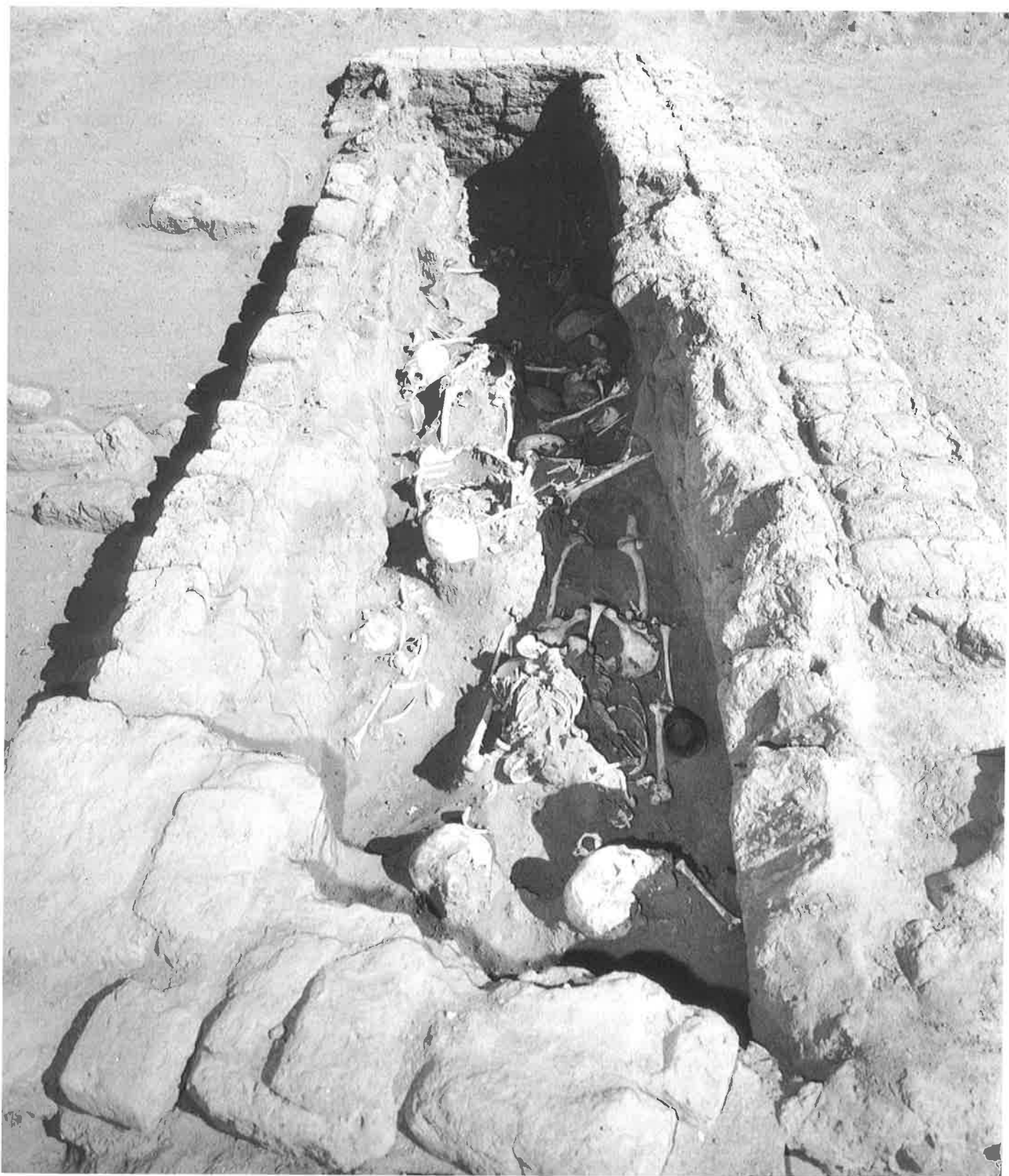
Les défunts étaient allongés en décubitus dorsal selon l'orientation est-ouest, la tête placée du côté occidental. D'après la position des corps, il semble que les inhumations aient été faites en trois couches successives ; cependant, le caveau n'a certainement pas été utilisé durant une très longue période. Les premières inhumations correspondent aux sujets a, b, c, g, h, 1, 2, 3, 4, 5 ; elles sont séparées des sujets « d » et « e » par une couche de limon d'environ 0,10 m ; proche de l'entrée, l'individu « f » représente la dernière inhumation.

Le matériel découvert près des squelettes est comparable à celui inventorié dans des tombes étudiées dans les environs immédiats. Il se compose de deux récipients en céramique, de pièces en bronze, d'amulettes, d'une pince et d'une pointe de flèche en fer (fig. 3-4).

Un gobelet caliciforme non tourné se trouvait le long du bras droit du sujet « e » (fig. 3/1). De couleur brune assez foncée, sa surface extérieure était polie, et la lèvre incisée d'un décor en feston. Cette poterie est encore de caractère napatéen, bien que sa forme soit connue à l'époque méroïtique².

Plusieurs grands fragments d'une jarre tournée proviennent, avec un bol en bronze, du remplissage proche des inhumations 3 ou 4 (fig. 4/2). La jarre, couverte d'un engobe orangé, est polie à l'extérieur³. Les deux signes rectangulaire et ovale incisés sur la panse sont probablement liés à la fonction secondaire du récipient. On a sans

5. Vue du caveau funéraire 91 durant les fouilles (photo D. Berti). →



doute voulu marquer la jarre destinée aux rites de purification ou de libation. Dans cette hypothèse, à l'instar d'autres exemples, les deux *graffiti* pourraient représenter une pyramide et une sépulture⁴.

La forme traditionnelle de cette jarre est attestée en Égypte dès l'époque ptolémaïque. Toutefois, à Kerma, les jarres de ce type sont toujours associées à des objets plus tardifs.

Le bol de bronze retrouvé sur les ossements perturbés des sujets 3 et 4 semble faire partie du même dépôt que la jarre précédente (fig. 3/3). L'intérieur est décoré d'un filet sous la lèvre et d'un cercle sur le fond⁵. Souvent, ce genre de bol hémisphérique était retourné sur l'ouverture d'une jarre⁶. Il servait probablement aussi aux rites de purification ou de libation, voire à l'offrande du vin, bien que ce soient plutôt les tessons de jarres volontairement brisées dans les descenderies de plusieurs caveaux qui semblent se rattacher à cette pratique⁷. Le sujet « c » était doté d'une petite coupe en bronze étamé (fig. 3/4). Sur le pied rapporté, comme sur les parois, se remarquent les traces d'un outil utilisé au tour pour amincir la tôle avant étamage. Le bol avait été posé sur les tibias d'un enfant. A son cou pendait une amulette en faïence représentant un nain (fig. 3/5) qui, s'il évoque le dieu Bès, ne peut cependant être identifié avec certitude vu l'absence de tout attribut⁸.

Deux autres amulettes font encore partie de cet inventaire. L'une, proche du squelette « e » (fig. 3/6), était de forme rectangulaire, taillée dans une pierre tendre de couleur verte et incisée de motifs végétaux (feuilles de palmier?). La seconde, trouvée près du sujet « f », représente une tête de bélier surmontée du disque solaire (fig. 3/7). Quelques perles de verre doré et de faïence devaient appartenir à la même parure. D'autres ensembles de perles, en cornaline, verre, faïence et pierre, sont encore à signaler (fig. 3/8).

Derrière le dos du sujet « a », une pince à épiler en fer nous est parvenue très corrodée (fig. 3/9), comme la pointe de flèche fragmentaire retrouvée à côté du squelette « d » (fig. 3/10).

Les objets de la tombe 91 ne permettent pas de dater avec précision les inhumations. Cependant, en considérant le matériel des tombes voisines, le type de la construction et les quelques éléments chronologiques fournis par les deux céramiques et la vaisselle de bronze, il paraît vraisemblable de situer l'aménagement de la chambre funéraire vers la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. ou durant le siècle suivant. Certes, ce genre de mobilier a été longtemps copié et il faudra attendre les résultats de recherches ultérieures pour savoir si des jarres identiques à celles de la tombe 91 sont encore produites au cours du 11^e siècle⁹ (fig. 5).

¹ Pour ce type de tombes voir: W.-B. EMERY, *Egypt in Nubia*, Londres, 1965, pp. 227 et suiv.; M. SCHIFF GIORGINI, *Soleb-Sedeinga*, dans: *Kush*, vol. XV, 1967-1968, pp. 257-265.

² W.Y. ADAMS, *Ceramic Industries of Medieval Nubia*, part. II, Lexington, Kentucky, 1986, p. 437, A/9, Fam. M.

³ L. TÖRÖK, *Jarres n° 357, 360, 361, 364*, dans: *Kerma, Royaume de Nubie*, Genève, 1990, pp. 239-241.

⁴ Ch. BONNET, *Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan)*, dans: *Genava*, n. s., t. XXVIII, 1980, pp. 58-60.

⁵ L. TÖRÖK, *Bol hémisphérique n° 365*, dans: *Kerma...*, p. 241.

⁶ Ch. BONNET, *Fouilles archéologiques à Kerma (Soudan)*, dans: *Genava*, n. s., t. XXVI, 1978, pp. 120-126.

⁷ Ch. BONNET, *Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan)*, dans: *Genava*, n. s., t. XXVIII, 1980, p. 53.

⁸ Pour des exemples plus anciens: St. WENIG, *Africa in Antiquity, The Catalogue*, Brooklyn, 1978, n°s 106 et 108.

⁹ Nous tenons à remercier le raïs Saleh Melieh qui a pris la responsabilité de certains dégagements minutieux.